



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE

Direction Départementale
des Territoires



**La direction départementale
des territoires
de Seine-et-Marne**



**Au service
des territoires
Seine-et-Marnais**

Aménagement du territoire et urbanisme

Connaître et décrypter les territoires du département, animer à ce titre le système d'information des territoires, le mettre au service des autres services de l'État, notamment de la préfecture.

Accompagner les communautés de communes et d'agglomération dans leurs nouvelles prises de compétences et dans la définition de leur projet de territoire.

Accompagner leur traduction, comme celle des politiques publiques portées par la DDT, dans les documents d'aménagement : SCoT, PLUi, PLH, PLD.

Instruire les autorisations d'urbanisme (ADS) pour les OIN et les communes soumises au RNU, et diffuser la connaissance au réseau des instructeurs.

Liquider les taxes d'urbanisme.

Conduire au nom du préfet le contrôle de légalité des autorisations et documents d'urbanisme.

Instruire les autorisations de ZAC en ville nouvelle et en assurer leur suivi.

Animer le réseau des partenaires extérieurs, collectivités et professionnels de l'urbanisme.

Accompagner la diffusion de l'information en matière d'urbanisme dans le cadre du déploiement du Geoportail de l'urbanisme.

Conseiller les élus dans l'aménagement durable de leur commune d'un point de vue opérationnel.

Encadrer le développement des surfaces commerciales, des bureaux, de logistique.



Huit domaines d'activité

Milieux naturels et forêt



Prévenir la dégradation de la biodiversité et améliorer la fonctionnalité des milieux naturels par l'instruction des autorisations administratives, la mise en place de mesures de protections et l'intégration de la biodiversité dans les politiques de territoire, notamment à travers le réseau Natura 2000.

Maintenir l'équilibre cynégétique et halieutique des territoires.

Faciliter la gestion équilibrée de la forêt dans ses trois composantes productives, sociale et environnementale et dans le contexte spécifique des forêts franciliennes.

Mobilités, transports, éducation routière



Structurer l'accès au permis de conduire, en tant qu'outil d'accès à l'emploi, et en tant qu'instrument majeur de la conduite responsable : amélioration de la formation et de l'évaluation (délais, taux de réussite), par un maillage efficace du territoire par les centres d'examen.

Développer les missions de contrôle dans les domaines de l'éducation routière (écoles de conduite au travers de la charte qualité, centres agréés pour l'ETG, centres de sensibilisation à la sécurité routière) en accompagnant les inspecteurs dans les évolutions de leur métier.

Améliorer les processus administratifs pour la délivrance du titre, de l'enregistrement à la réussite aux épreuves.

Accompagner la réflexion des collectivités sur l'insertion des pôles gares dans leur environnement (gares GPE, gares urbaines, pôles gares ruraux) et sur l'élaboration de leurs plans locaux de déplacement (PLD).

Accompagner la prise de compétence des acteurs locaux en matière de mobilités (dont la sécurité des déplacements).

Animer l'observatoire départemental de sécurité routière.

Assurer le suivi des grands projets d'infrastructures et de structuration de l'offre de transports en commun.

Logement, habitat



Accompagner la prise de compétence des acteurs locaux (intercommunalités) en matière de logement. Veiller à ce titre à une offre équilibrée entre territoires, et à la bonne intégration de la thématique dans la planification locale.

Construire plus : accompagner et financer les programmes de construction de logements sociaux.

Construire mieux : promouvoir le logement de qualité, faiblement consommateur d'énergie, accessible à tous publics.

Rénover l'habitat existant : agir sur les logements des particuliers (ANAH) comme à l'échelle de quartiers (NPNRU).

Accompagner l'action en faveur de certains publics particuliers.

Cadre de vie et transition énergétique

Rendre les équipements collectifs plus accessibles : instruire les dossiers de mise en accessibilité.

Assurer la diffusion et la promotion des actions de réduction de la consommation d'énergie, et de transition énergétique.

Animer la communauté départementale de la transition énergétique.

Accompagner les projets d'écoquartiers.

Instruire les dossiers de subventions publiques (DETR, DSIL).

Informersur la réglementation de la construction.

Améliorer l'environnement immédiat et le cadre de vie de nos concitoyens en diminuant les nuisances : déchets, bruit, publicité.

Contribuer à l'élaboration des PCAET.



Eau

Veiller au bon état des masses d'eau, à la non-dégradation de la ressource en qualité et en quantité, et à une gestion équilibrée entre les usages.

Animer, en partenariat étroit avec le Conseil départemental, le plan départemental de l'eau qui fédère l'action des acteurs du secteur.

Accompagner la prise de compétence des EPCI-FP et la restructuration des syndicats techniques (alimentation en eau potable, assainissement, GEMAPI) à des échelles pertinentes.

Instruire les autorisations administratives et participer à la police de l'eau dans le souci d'un équilibre entre facilitation de la mise en œuvre des projets et préservation de la ressource et des milieux humides et aquatiques.



Agriculture

Permettre l'expression du potentiel de performance économique des exploitations dans leur diversité par la préservation de l'accès aux moyens de production (foncier, eau), la facilitation réglementaire, l'instruction et le contrôle des aides.

Mieux ancrer l'agriculture sur les territoires en faisant émerger un volet agricole et agro-alimentaire dans les projets de territoire et en facilitant les projets de diversification et d'intégration de l'agriculture dans le tissu socio-économique du département.

Promouvoir activement des pratiques et des organisations conjuguant respect de l'environnement, maintien sur le long terme du potentiel productif et performance économique.

Maintenir un dialogue étroit, à la fois bienveillant et pragmatique, avec les organisations et les institutions professionnelles.



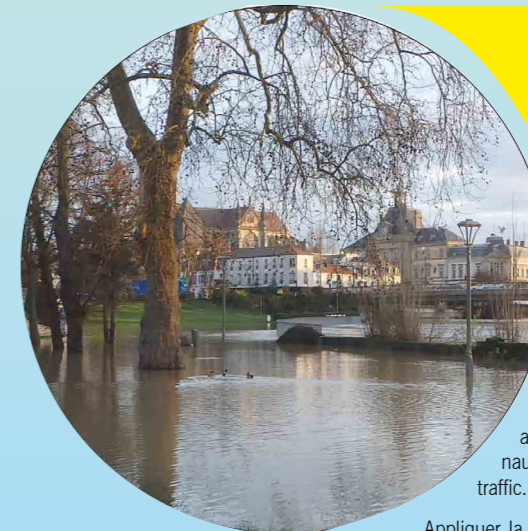
Risques et gestion des crises

Intégrer la prévention et la gestion des risques dans les politiques de territoire : promotion de la résilience urbaine, développement de la culture du risque, élaboration des plans de prévention des risques naturels, stratégies locales adaptées.

Contribuer à l'émergence et à la mise en place de projets structurants de réduction des risques, notamment d'inondation.

Apporter notre appui à la gestion des crises : référent départemental inondation, géomatique de crise, appui à l'élaboration ou la refonte des plans communaux de sauvegarde, élaboration des plans de gestion de trafic.

Appliquer la mise en œuvre effective de la réglementation applicable aux campings situés en zone inondable.



Trois modes d'actions

La direction départementale des territoires de Seine-et-Marne a pour **mission d'accompagner et d'orienter la poussée de l'urbanisation, la dynamique des territoires ruraux et le développement économique dans le département**, afin que ceux-ci intègrent les enjeux du développement durable, tels que le traduisent les politiques publiques de l'État.

Elle porte, pour le **compte du préfet et sous son autorité, les politiques** des ministères en charge de l'agriculture et de la forêt, de l'écologie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et du logement, de l'éducation routière. Elle assure la promotion de ces politiques auprès des partenaires locaux, et œuvre pour leur bonne intégration dans les territoires et les projets.

La DDT de Seine-et-Marne est une **communauté de travail** réunissant des personnels de différents ministères, agents au profil administratif ou technique dotés de spécialités et compétences très variées et larges, qui agissent en complémentarité de celles détenues par les autres administrations de l'État dans le département.

Ces collaborateurs **agissent de manière coordonnée et intégrée** pour la promotion et le portage des politiques publiques de ces ministères dans le département, en assurant, en coordination étroite avec les autres services et agences de l'État et aux côtés de partenaires locaux, leur bonne déclinaison dans les projets et sur les territoires.

La DDT agit en appui des territoires et de leur(s) projet(s)

Nos modes d'action sont les suivants :

CONNAÎTRE LES TERRITOIRES ET FAIRE
CONNAÎTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

INSTRUIRE, FINANCER, CONTRÔLER

ACCOMPAGNER LES PROJETS
ET LES TERRITOIRES



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE-ET-MARNE
288, avenue Georges Clémenceau – Parc d'activités – 77000 Vaux-le-Pénil
adresse postale : BP 596 – 77005 Melun cedex
www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques

 #DDT77



Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne

DIRECTEUR

Igor KISSELEFF

directeur adjoint

Jean-Pascal BEZY

- Architecte conseil
Emmanuel NEBOUT

Mission intercommunalité de réseaux
Hervé PERÈS

adjoint au directeur

Laurent BEDU

- Paysagiste conseil
Catherine LINDER

Mission sécurité-défense
Thierry GIRAUD

- Responsable site Provins
N.
- Responsable site Meaux
N.

Secrétariat général (SG)

Aude DE LABONEFON
adjointe : Sylvie FOUGEROUX
01.60.56.70.72

- Unité ressources humaines et compétences
Séverine DOURTHE
- Unité moyens généraux et finances
Laurence BOUQUOT
- Mission de l'information
Yamina ZEGHOUDI
- Pôle médico-social
Agridadde

Service agriculture et développement rural (SADR)

Sandrine LEMENAGER
adjointe : Claire LAUGA
01.60.56.70.94

- Unité aides directes et structures
Caroline TRIBOUILLARD
- Unité agro-environnement, modernisation et filière
Claire LAUGA
- Unité foncier et territoires ruraux
Dorine NOUALLET
- Mission contrôle
Claire LAUGA

Service environnement et prévention des risques (SEPR)

Gilles BERROIR
adjointe : Marylène FRANCOIS
01.60.56.70.86

- Pôle police de l'eau
Marylène FRANCOIS
- Unité assainissement et urbanisme
Amal GHAZI
- Unité milieux aquatiques et prélèvements
Nolwenn LUCAS
- Pôle forêt, chasse, pêche, milieux naturels
Roland RODDE (Pl)
- Pôle prévention des risques et lutte contre les nuisances
Nathalie DURIEUX (Pl)

Service habitat et rénovation urbaine (SHRU)

Charles TAMAZOUNT
adjoint : N.
01.60.56.70.98

- Unité lutte contre l'habitat indigne et publics spécifiques
Denis PANNETIER
- Unité rénovation urbaine
Géraldine KHEM
- Unité parc social
Françoise GOURIOU
- Unité politiques territoriales de l'habitat
Karim HAMIDI
- Unité parc privé
N.

Service éducation routière (SER)

Thierry GIRAUD (Pl)
adjoint : Cyrille PARISSÉ
01.60.56.70.54

- Pôle technique examen du permis de conduire
Cyrille PARISSÉ
- Unité répartition
- Unité examen du permis de conduire
- Pôle administratif et pédagogique
José HAMME (Pl)
- Unité professions réglementées
- Unité permis de conduire

Service territoires, aménagements et connaissances (STAC)

Aude LEDAY JACQUET
adjoints : Didier CATTENOZ - Stéphane TARTINVILLE
01.60.56.73.30

- Pôle stratégie et planification territoriale
Stéphane TARTINVILLE
- Unité connaissance et études
N.
- Unité planification territoriale nord
Virginie ANDIAS
- Unité planification territoriale sud
Aline François HERVE
- Pôle système d'information des territoires
Didier CATTENOZ
- Unité administration centrale de l'information géographique
Eric DENTRAYGUES
- Unité projets complexes et sécurité des systèmes d'information
Bernard LEJUEZ
- Unité instruction et conseil ADS
Francine EZAGHAL
- Unité fiscalité ADS
Frédérique DAO PANAM

Service énergies, mobilités et cadre de vie (SEMCV)

Jean-Maurice LEMAITRE
adjoint : N.
01.60.56.72.71

- Mission transition énergétique
Wanda WYRZYKOWSKI
- Unité mobilité, déplacements, transports
Valérie DITTE
- Unité accessibilité
Pierre MESSAGER (Pl)
- Unité cadre de vie
Michel AVALE
- Unité bâtiment durable
Pierre GOURIOU

Service des affaires juridiques (SAJ)

Céline MAES
adjoint : Sandrine GOMEL
01.60.52.13.22

- Unité contentieux et contrôles
N.
- Unité contrôle de légalité documents d'urbanisme
Martine GONCALVES
- Unité contrôle de légalité ADS
Véronique RULENCE
- Unité doctrine, expertise et conseil
N.

Service des affaires juridiques

Meaux - Tél : 01 60 32 13 00

mél : ddt-saj@seine-et-marne.gouv.fr

Service énergie, mobilités et cadre de vie

Tél : 01 60 56 72 71

mél : ddt-semcv@seine-et-marne.gouv.fr

Service éducation routière

Tél : 01 60 56 73 41

mél : ddt-ser@seine-et-marne.gouv.fr

Service habitat et rénovation urbaine

Tél : 01 60 56 70 98

mél : ddt-shru@seine-et-marne.gouv.fr

Service territoires, aménagements et connaissances

Tél : 01 60 56 73 30

mél : ddt-stac@seine-et-marne.gouv.fr

Service agriculture et développement rural

Tél : 01 60 56 70 94

mél : ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr

Service environnement et prévention des risques

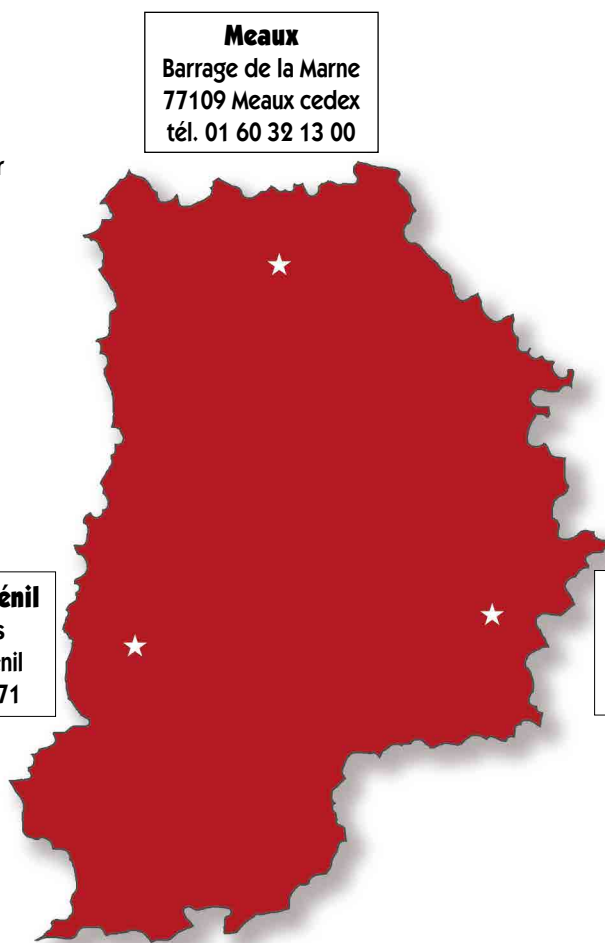
Tél : 01 60 56 70 86

mél : ddt-sepr@seine-et-marne.gouv.fr

Secrétariat général

Tél : 01 60 56 70 72

mél : ddt-sg@seine-et-marne.gouv.fr



Meaux

Barrage de la Marne
77109 Meaux cedex
tél. 01 60 32 13 00

Melun/Vaux-le-Pénil

Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil
tél. 01 60 56 71 71

Provins

11, rue Sainte-Croix
77487 Provins cedex
tél. 01 64 60 50 00

Pour en savoir 

La DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES est à votre disposition :

288, avenue Georges Clémenceau – Parc d'activités – 77000 Vaux-le-Pénil

Tél : 01 60 56 71 71 – Fax : 01 60 56 71 00

adresse postale : BP 596 – 77005 Melun cedex

site internet : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/>

